

MOBILITÉS DANS LA MANCHE

UNE SOIRÉE D'ÉCHANGES POUR UNE MOBILITÉ SOBRE, RURALE ET INCLUSIVE

Engagement fort de son projet de mandature, l'assemblée départementale met en œuvre des actions fortes pour développer les mobilités douces et partagées. Parmi elles, la création d'un réseau cyclable d'intérêt départemental autour de la Manche et la mise en place du programme « Savoir rouler à vélo » à destination des collégiens, afin de favoriser autonomie, santé et sécurité. Depuis 2010, le Département accompagne également la pratique du covoiturage grâce à un maillage croissant d'aires dédiées. Afin de mettre en lumière les spécificités de la mobilité en milieu rural et s'inspirer de la complémentarité des initiatives réalisées ailleurs en France, le Département organisait une soirée dédiée au sujet lundi 1^{er} décembre.



Axel FORTIN-LARIVIÈRE, vice-président du conseil départemental en charge des déplacements.

« Les mobilités en milieu rural sont la clé d'un dynamisme territorial. Cette soirée s'inscrit dans la continuité de notre politique liée aux déplacements et nous permet de rester à l'écoute de ce qui peut se faire dans d'autres territoires ayant les mêmes caractéristiques que la Manche ».

DOCUMENTAIRE ET TABLE RONDE AUTOUR DU SUJET DE LA MOBILITÉ EN MILIEU RURAL

La mobilité en milieu rural ne peut pas s'envisager de la même manière que la mobilité urbaine pour des raisons de diversité des flux et de l'allongement des distances. L'offre publique ne pourra jamais s'appuyer sur un réseau dense de transport en commun. Le documentaire « Virage vers le Futur » explore les alternatives à la voiture en solo dans les zones rurales, notamment dans les Causses et l'Aubrac. Le documentaire réalisé par Isotrope Studio avec le soutien de six associations locales de l'Aveyron présente cinq grandes familles d'alternatives à la voiture individuelle :

- Partage de la voiture : autostop organisé ;

- Transports en commun : bus, trains, transport à la demande.
- Véhicules intermédiaires : vélos-cargos, quadricycles à pédales, quadricycles électriques.
- Vélo : avec ou sans assistance électrique
- Intermodalité : combinaison de différents modes de transport (train, bus, vélo).

La table ronde qui suit cette diffusion doit permettre de mieux expliquer certaines notions liées aux véhicules intermédiaires (réglementation), d'aborder la question des habitudes de déplacement en milieu rural tout au long de la vie en revenant spécifiquement sur la question de la mobilité des jeunes et des séniors et la mobilité des publics spécifiques (personnes en insertion et personnes en situation de handicap). Sont prévues des

interventions de l'ADEME, de représentants de la Communauté de communes Vézère Monédières Millesources en Corrèze, de la Communauté de communes des terres d'Argentan et du FJT de Cherbourg-en-Cotentin.

DES AGENTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE RELÈVENT UN DÉFI MOBILITÉ :

À l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, au 15 au 21 septembre 2025, le Département a invité l'ensemble de ses agents à participer à un défi mobilité. Covoiturage, transports en commun, vélo à assistance électrique, etc. Les participants ont essayé de nouveaux modes de mobilité pour se rendre au travail. Près de 50 agents départementaux ont relevé ce défi. En parcourant plus de 5200 kms lors de cette semaine, ils ont économisé 70% d'émission de CO2 par rapport à des trajets en voiture thermique.

LE DÉPARTEMENT ENVISAGE LE PRÊT DE MATÉRIEL AUPRÈS DE STRUCTURES MANCHOISES

Le Département porte des actions de promotion du vélo auprès de différents publics, tels que les seniors ou collégiens. Ces actions l'ont amené à acquérir du matériel tel que des vélos à assistance électrique, des vélos adaptés aux personnes en situation de handicap, du matériel pédagogique à destination des collégiens et d'autres publics. Les élus souhaitent aujourd'hui que ce matériel puisse bénéficier au plus grand nombre et vont prochainement se prononcer sur la mise à disposition de ce matériel auprès de structures non économiques. Seraient mis à disposition des vélos spécialisés : un tandem côté à côté et un vélo pousseur, des vélos à assistance électrique classiques qui s'adressent aux structures accompagnant les séniors en recherche de mobilité via une activité physique, aux personnes en situation de handicap et aux personnes en situation d'insertion professionnelle. En complément, et parce que la mobilité est aussi une notion complexe qui s'apprivoise, le Département pourrait prêter des supports d'animation ludiques, notamment auprès des collèges.